

SECTEUR

Aliments et boissons

Nous aidons nos clients dans l'acquisition, la production et la protection de tous les aspects de la chaîne alimentaire.



Expertises Connexes

- [Actions collectives](#)
- [Cannabis](#)
- [Droit de la concurrence](#)
- [Droit du travail et de l'emploi](#)
- [Franchisage](#)
- [Fusions et acquisitions](#)
- [Intelligence artificielle](#)
- [Marchés financiers](#)
- [Opérations commerciales technologiques](#)
- [Propriété intellectuelle](#)
- [Publicité et marketing](#)
- [Responsabilité du fait du produit](#)
- [Sociétés émergentes et à forte croissance](#)

Le secteur des aliments et des boissons représente le plus grand employeur manufacturier au Canada, et ses produits font partie intégrante de notre quotidien. Outre les aliments et boissons conventionnels, les produits de santé naturels tels que les vitamines, les minéraux et les médicaments homéopathiques gagnent en popularité.

Le secteur est riche en possibilités et l'intelligence artificielle améliore l'efficacité de la fabrication. En raison du nombre croissant de regroupements au moyen de fusions et acquisitions, le secteur est en passe de réaliser des économies d'échelle encore plus importantes susceptibles de créer de la valeur et de favoriser des investissements accrus dans la recherche et le développement. Toutefois, le secteur comprend également son lot de défis, dont des coûts réglementaires et administratifs élevés et un imbroglio de règlements qui se chevauchent à différents paliers de gouvernement. Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et l'évolution des comportements des consommateurs exercent une pression sur les anciennes méthodes commerciales.

Ce que nous pouvons faire pour vous

L'équipe du groupe Aliments et boissons d'Osler collabore avec une grande variété de clients dans les secteurs des aliments, des boissons et des produits de santé naturelle, les aidant à conquérir de nouveaux marchés, à se conformer aux exigences réglementaires et à repérer et atténuer les risques. Nos avocats peuvent aider à mettre au point des procédures permettant de réduire les risques et l'exposition à ceux-ci, à dialoguer avec les organismes de réglementation, y compris Santé Canada, et à opposer une défense vigoureuse des réclamations dans un marché de consommation de plus en plus marqué par les litiges.

Osler possède une vaste expérience du secteur des aliments et des boissons, de tous les aspects de la chaîne d'approvisionnement ainsi que des divers processus de règlement des différends. Des litiges relatifs aux franchises à la responsabilité du fait des produits et aux actions collectives, notre équipe d'avocats est là pour répondre aux besoins de votre entreprise.

Personnes-ressources



[Andraya Frith](#)

Associée, chef, Franchisage et distribution, Toronto